

**Inventaires d'oiseaux
aux parcs Richelieu et Mady (Lachute, Québec)
et propositions d'interventions pour favoriser
leurs habitats, leur présence et leur reproduction,
printemps 2019**

par Martin Picard M.Sc. biol. faun.
directeur général

Développement ornithologique Argenteuil

juillet 2019



Table des matières

1	Les inventaires	4
1.1	Introduction.....	4
1.2	Méthodologie.....	4
1.3	Résultats.....	6
1.4	Limites de ces inventaires.....	9
1.5	Notes sur certaines des espèces rencontrées lors des inventaires.....	10
1.5.1	Hirondelle bicolor et Merlebleu de l'Est.....	10
1.5.2	Bihoreau gris, Butor d'Amérique, Marouette de Caroline, Râle de Virginie, Gallinule d'Amérique et Héron vert.....	10
1.5.3	Martinet ramoneur.....	10
2	Interventions proposées pour favoriser la présence des oiseaux	11
2.1	Parc Richelieu.....	11
2.1.1	Zone sensible.....	11
2.1.2	Les rangées d'arbres.....	13
2.2	Les terrains municipaux adjacents au parc Richelieu.....	13
2.2.1	Ajout de nichoirs.....	13
2.2.2	Coupe de la végétation par les propriétaires de la rue Meikle.....	13
2.2.3	Plantations d'arbustes fruitiers et de nidification.....	14
2.2.4	Protection de l'arbustaie / saulaie humide.....	14
2.2.5	La prairie centrale.....	15
2.2.6	Le petit boisé à l'extrémité est.....	15
2.3	Parc Mady.....	16
2.3.1	Ajout de nichoirs.....	16
2.3.2	Zone centrale dénudée.....	16
2.3.3	Plantations d'arbustes fruitiers et de nidification.....	16
2.3.4	Préparation des sites de plantation et dégagement de la végétation.....	18
2.3.5	Ménage du parc.....	19
2.4	Travaux pouvant être effectués par DOA.....	19
2.4.1	Parc Richelieu.....	19
2.4.2	Terrains municipaux adjacents au parc Richelieu.....	19
2.4.3	Parc Mady.....	19
3	Conclusion	20

Liste des Tableaux

Tableau 1:	Dates des visites d'inventaire aux parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, printemps 2019.....	6
Tableau 2:	Effort d'échantillonnage (heures•observateurs) lors des visites d'inventaire aux parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, printemps 2019.....	6
Tableau 3:	Liste annotée des espèces d'oiseaux observées lors des inventaires aux parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, printemps 2019.....	7
Tableau 4:	Liste des essences d'arbres et d'arbustes fruitiers à privilégier pour les oiseaux pour les divers sites de plantation potentiels aux parcs Richelieu et Mady et aux terrains municipaux adjacents au parc Richelieu, Ville de Lachute.....	14

Liste des Figures

Figure 1:	Localisation des parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, Québec.....	5
Figure 2:	Parc Richelieu et terrains municipaux adjacents: interventions réalisées et projetées.....	12
Figure 3:	Parc Mady: interventions projetées.....	17

1 Les inventaires

1.1 Introduction

La Ville de Lachute a mandaté Développement ornithologique Argenteuil (DOA) pour réaliser des inventaires d'oiseaux à deux parcs municipaux soit les parcs Richelieu (UTM 18 T 552200, 5056500) et Mady (UTM 18 T 550800, 5056100) (Figure 1). Les besoins de la municipalité sont de connaître le mieux possible les espèces d'oiseaux qui utilisent ces parcs pour prendre des décisions d'aménagement et d'interventions afin de favoriser la présence et la reproduction des oiseaux à ces parcs. Aucun inventaire d'oiseaux n'a été réalisé dans le passé à ces parcs montrant l'importance des présents inventaires comme base de connaissance et de comparaison dans un secteur urbain du sud d'Argenteuil. Cette acquisition de connaissances est à la base des prises de décisions en lien avec l'aménagement et la gestion de ces parcs et la présence des activités humaines. En plus des inventaires ornithologiques demandés par la Ville de Lachute, DOA a proposé des interventions afin de favoriser la présence et la reproduction des oiseaux à ces 2 parcs. Ces interventions se veulent autant des aménagements physiques qui amélioreront les habitats présents que des prises de décisions envers la conservation des habitats naturels.

1.2 Méthodologie

Après avoir établi les besoins de la Ville de Lachute, nous avons déterminé que les inventaires nécessaires devraient identifier les espèces d'oiseaux présentes aux 2 parcs sans faire aucun dénombrement d'individus. En tenant compte du budget alloué pour ce travail, un plan d'inventaire qualitatif a donc été établi.

Les inventaires ont eu lieu à la fin du printemps durant la période de fin de migration printanière et de début de reproduction des oiseaux; période durant laquelle la présence des oiseaux est caractéristique des habitats inventoriés. Ainsi, les inventaires ont eu lieu le plus rapidement possible après que DOA ait eu le mandat de réaliser ces travaux. Pour respecter le budget et avoir un minimum d'effort d'inventaire intéressant, trois visites espacées également et couvrant la période de la fin mai à la mi-juin ont eu lieu pour chacun des parcs soit 6 visites au total (Tableau 1). Ces visites ont été effectuées en avant-midi entre le lever du soleil et 10 h pour maximiser les observations, car cette période du jour correspond à la période d'activités intenses des oiseaux. Les journées d'échantillonnage ont été choisies aussi pour maximiser les observations soit des journées sans vent fort, sans précipitation et ensoleillées. À chaque visite, pour maximiser les observations et rentabiliser le temps de terrain, tout en respectant le budget disponible, les inventaires se prolongeaient jusqu'à ce que l'activité des oiseaux soit ralentie de façon significative. Cet arrêt journalier des inventaires pouvait être différent d'une visite à l'autre selon le comportement des oiseaux et les changements de météo. Il est à noter que les terrains municipaux adjacents au parc Richelieu ont aussi été inclus dans les inventaires du parc Richelieu ce qui a plus que doublé la superficie à inventorier (parc Richelieu: 8.8 ha, terrains municipaux adjacents: 9.3 ha, total: 18.1 ha).

Figure 1 : Localisation des parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, Québec.

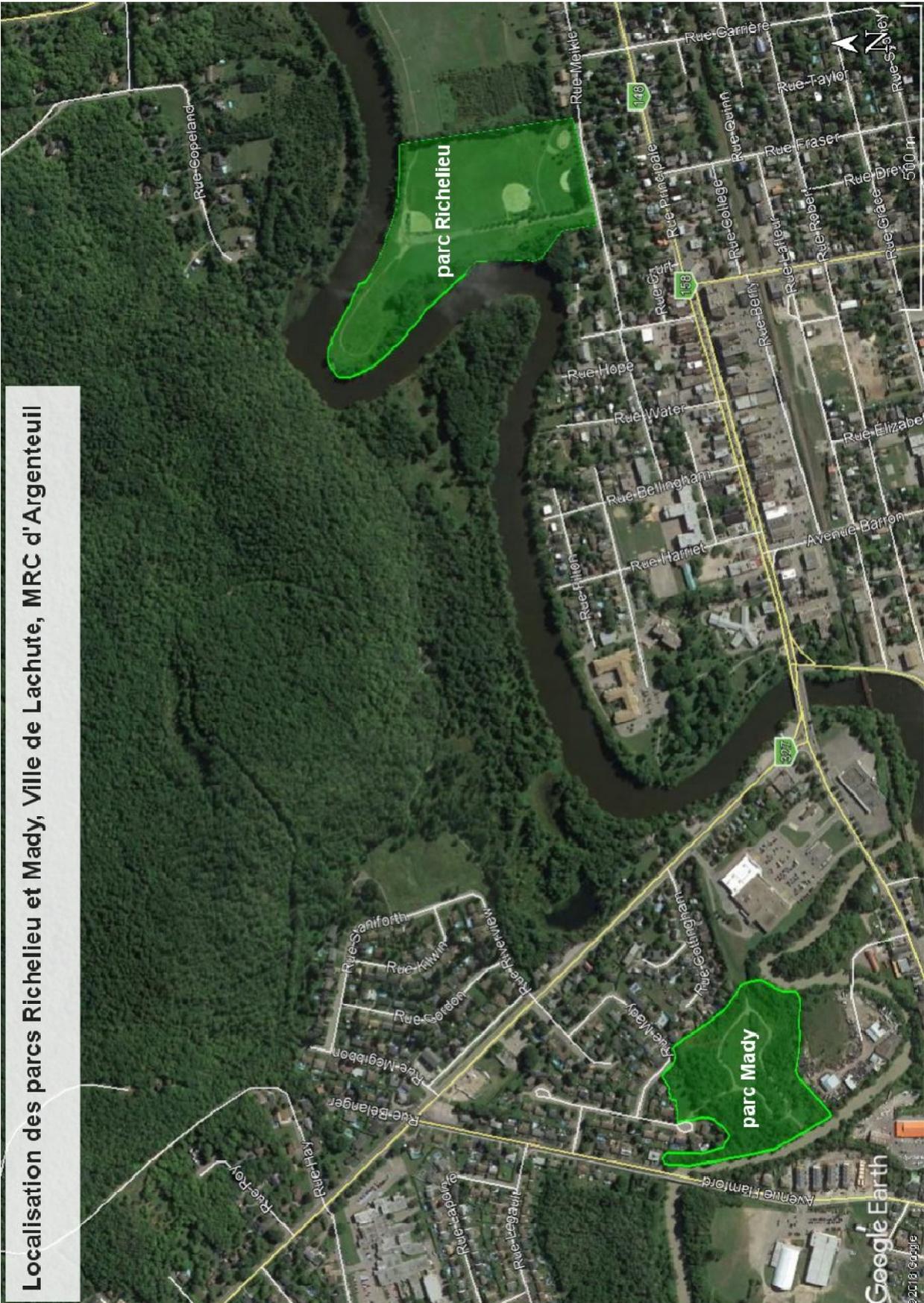


Tableau 1 : Dates des visites d'inventaire aux parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, printemps 2019.

Parcs	Visite #1	Visite #2	Visite #3
Richelieu	31 mai	5 juin	12 juin
Mady	30 mai	6 juin	13 juin

Toujours pour satisfaire le budget et pour pouvoir faire des comparaisons dans le futur, la méthodologie la plus simple a été employée. Ainsi, pour déterminer les espèces présentes, un observateur a parcouru à pas lents, les deux parcs et a noté toutes les espèces rencontrées; autant les espèces observées visuellement qu'auditivement. Toute la superficie des parcs a été inventoriée à chaque sortie d'inventaire. L'heure de début et de fin d'inventaire pour chaque visite a été notée. Les indices de reproduction et toutes les observations ornithologiques pertinentes ont aussi été notés. L'effort d'inventaire a été déterminé aux fins de comparaison avec d'autres inventaires futurs suivant la même méthodologie.

1.3 Résultats

L'effort d'inventaire total au parc Richelieu de 7:33 heures•observateurs (ho) a été supérieur à celui du parc Mady soit de 4:45 ho (Tableau 2). De façon similaire, l'effort d'inventaire moyen par visite au parc Richelieu (2:31 ho) a été supérieur à celui du parc Mady (1:35 ho). Même si une bonne partie de la superficie du parc Richelieu est grandement utilisée par des terrains de sport et donc sans grand intérêt pour les oiseaux, la superficie inventoriée et intéressante du parc Richelieu reste plus grande que celle du parc Mady par l'ajout de la superficie des terrains municipaux adjacents expliquant cette différence dans l'effort d'inventaire. Un total de 12:18 ho ont été déployées sur le terrain pour les deux parcs pour 2:03 ho en moyenne par visite sur le terrain.

Tableau 2 : Effort d'échantillonnage en heures•observateurs (ho) lors des visites d'inventaire aux parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, printemps 2019.

Parcs	Visite #1	Visite #2	Visite #3	Moyenne	Total
Richelieu	2:38	2:35	2:20	2:31	7:33
Mady	1:31	1:49	1:25	1:35	4:45
TOTAL	4:09	4:24	3:45	2:03	12:18

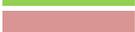
Plus de 65 espèces d'oiseaux différentes ont été observées lors des inventaires pour les deux parcs (Tableau 3). De ce nombre, 1 espèce au parc Richelieu (le Canard branchu) et 5 espèces au parc Mady (le Balbuzard pêcheur, le Canard branchu, le Canard colvert, l'Hirondelle bicolore et le Martinet ramoneur) n'étaient que de passage sans utiliser les parcs. Par conséquent, 47 espèces au parc Richelieu sur 48 observées au total pour ce parc et 42 espèces au parc Mady sur 47 observées au total pour ce parc utilisaient respectivement les parcs lors des inventaires. Plusieurs espèces sont communes aux deux parcs soit 30 sur les 65 observées au total pour 46.2%.

Tableau 3 : Liste annotée des espèces d'oiseaux observées lors des inventaires aux parcs Richelieu et Mady, Ville de Lachute, printemps 2019.

	# AOU*	Espèces**	Statut, abondance et indice d'observabilité***				
			parc Richelieu		parc Mady		IOG (/6)
			Statut/abondance	IO (/3)	Statut/abondance	IO (/3)	
1	102	Balbuzard pêcheur	-	-	M p r	1	1
2	013	Bernache du Canada	M n a Re o	2	-	-	2
3	095	Bihoreau gris	M n a Re r	1	-	-	1
4	422	Bruant chanteur	M Np c	3	M Np c	3	6
5	421	Bruant des prés	M n o	2	-	-	2
6	407	Bruant familier	-	-	M n r	1	1
7	085	Butor d'Amérique	M n r	2	-	-	2
8	018	Canard branchu	M n o	1	M n o	1	2
9	026	Canard colvert	M Np c	3	M Np c	2	5
10	434	Cardinal à poitrine rose	M Np r	1	M Np o	2	3
11	449	Carouge à épaulettes	M N c	3	M Np c	2	5
12	465	Chardonneret jaune	R Np c	2	R Np c	3	5
13	172	Chevalier grivelé	M n o	2	-	-	2
14	253	Colibri à gorge rubis	-	-	M n r	1	1
15	306	Corneille d'Amérique	R n c	3	R n o	1	4
16	232	Coulicou à bec noir	M n r	1	-	-	1
17	352	Étourneau sansonnet	R Np c	3	R n c	2	5
18	268	Faucon émerillon	M a o	1	-	-	1
19	303	Geai bleu	R Np c	3	R Np c	3	6
20	087	Grand héron	M a o	1	M p o	2	3
21	265	Grand pic	R a r	1	R a o	1	2
22	095	Héron vert	M n a r	1	-	-	1
23	312	Hirondelle bicoloré	M N c	3	M n r	1	4
24	314	Hirondelle de rivage	M Np r	1	-	-	1
25	356	Jaseur d'Amérique	M Np c	3	M Np c	3	6
26	120	Marouette de Caroline	M n r	1	-	-	1
27	249	Martinet ramoneur	M a c	3	M a c	2	5
28	347	Merle d'Amérique	M Np c	3	M N c	3	6
29	335	Merlebleu de l'Est	M N c	3	-	-	3
30	318	Mésange à tête noire	-	-	R Np c	2	2
31	349	Moqueur chat	M Np o	2	M Np c	3	5
32	276	Moucherolle des aulnes	-	-	M n r	1	1
33	277	Moucherolle des saules	M n r	2	M n r	1	3
34	279	Moucherolle phébi	M n r	1	M n r	1	2
35	278	Moucherolle tchébec	M n r	2	M n r	1	3
36	448	Oriole de Baltimore	M Np c	2	M Np c	3	5
37	381	Paruline à collier	-	-	M a r	1	1
38	393	Paruline à croupion jaune	-	-	M a r	1	1
39	386	Paruline à flancs marron	-	-	M a c	3	3
40	382	Paruline à tête cendrée	-	-	M a r	1	1
41	388	Paruline bleue	-	-	M a r	1	1
42	377	Paruline flamboyante	-	-	M n c	3	3
43	385	Paruline jaune	M Np c	3	M Np c	3	6
44	375	Paruline masquée	M Np c	2	M Np c	2	4
45	366	Paruline noir et blanc	-	-	M a c	3	3
46	389	Paruline tigrée	M a r	1	M a r	1	2
47	373	Paruline triste	-	-	M a o	2	2
48	438	Passerin indigo	-	-	M Np c	3	3
49	262	Pic chevelu	R Np c	2	-	-	2
50	264	Pic flamboyant	M n c	3	-	-	3
51	260	Pic mineur	R n r	1	R n r	1	2
52	273	Pioui de l'Est	M n o	2	M n r	1	3
53	139	Pluvier kildir	-	-	M N o	3	3

54	122	Gallinule d'Amérique	M a Re r	1	-	-	1
55	453	Quiscale bronzé	M Np c	3	M Np c	3	6
56	335	Râle de Virginie	M n r	1	-	-	1
57	322	Sitelle à poitrine blanche	R n o	1	-	-	1
58	230	Tourterelle triste	R a o	1	R a c	3	4
59	325	Troglodyte familial	-	-	M Np c	2	2
60	283	Tyrann huppé	M a o	2	M n r	1	3
61	286	Tyrann tritri	M N c	3	-	-	3
62	450	Vacher à tête brune	M n r	1	-	-	1
63	296	Viréo à tête bleue	-	-	M n o	2	2
64	299	Viréo aux yeux rouges	M Np c	3	M Np c	3	6
65	298	Viréo mélodieux	M Np c	3	M Np o	1	4
Total des espèces observées				48		47	
Total des espèces utilisant le parc				47		42	

Légende du Tableau 3

*	#AOU:	numéro officiel de l'espèce suivant la liste de l'American Ornithologist Union (AOU)
**	Espèces:	Nom français officiel suivant la liste de l'American Ornithologist Union (AOU) Les espèces sont listées en ordre alphabétique.
***		Les codes suivants ont été utilisés pour décrire le statut et l'abondance de chaque espèce pour chacun des deux parcs. À noter que le statut et l'abondance des espèces ici sont en lien <u>avec les parcs inventoriés</u> et n'ont aucun lien avec le statut et l'abondance des espèces au niveau provincial ou nord-américain.
R - Résident		Espèce présente tout au long de l'année
M - Migrateur		Espèce qui utilise le site durant la migration printanière sans y nicher
N - Nicheur confirmé		Espèce qui utilise le parc pour sa reproduction; nidification confirmée durant les inventaires
Np - Nicheur probable		Espèce commune qui utilise le parc durant la saison de reproduction sans confirmation de sa nidification
n - Nicheur potentiel		Espèce rare qui utilise le parc durant la saison de reproduction sans confirmation de sa nidification ou espèce commune qui n'y retrouve pas son habitat typique de reproduction
p - De passage		Espèce observée lors des inventaires, mais qui n'utilisait pas le parc
a - Alimentation		Espèce qui utilise le parc principalement pour s'alimenter
Re - Repos		Espèce qui utilise le parc comme site de repos lors de la migration
c - commun		Espèce observée régulièrement en bon nombre, relativement facile à observer. Indice d'observabilité habituellement de 2 ou 3 sur 3
o - occasionnel		Espèce observée à quelques reprises, assez difficile à observer. Indice d'observabilité habituellement de 1 ou 2 sur 3
r - rare		Espèce observée rarement, très difficile à observer en tout temps. Indice d'observabilité habituellement de 1 sur 3
IO		Indice d'observabilité Nombre de fois que l'espèce a été observée en 3 visites sur le terrain pour chacun des parcs
IOG		Indice d'observabilité global Nombre de fois que l'espèce a été observée en 8 visites totales sur le terrain (pour les 2 parcs combinés)
		Espèces observées sans utiliser le parc
		Espèces nicheuses confirmées lors des inventaires (N)
		Espèces communes aux deux parcs
		Espèces communes et observées régulièrement aux deux parcs (IOG de 5 ou 6)
		Espèces à statut précaire au Canada selon le COSEPAC

Durant les inventaires, nous avons pu confirmer 6 espèces comme "nicheuses" au parc Richelieu (le Carouge à épaulettes, l'Étourneau sansonnet, l'Hirondelle bicolore, le Merlebleu de l'Est, la Paruline jaune et le Tyran tritri) tandis qu'une seule espèce a été identifiée comme "nicheuse" au parc Mady soit le Pluvier kildir.

Aucune des 65 espèces observées ne figure dans la liste des espèces menacées ou vulnérables au Québec (site du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Québec, 2019). Deux espèces observées lors des inventaires sont à statut précaire au Canada, selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC): le Pioui de l'Est (espèce préoccupante) et le Martinet ramoneur (espèce menacée).

Les espèces d'oiseaux rencontrées le plus régulièrement durant les inventaires (IOG de 5 ou 6) ont été: le Merle d'Amérique, le Carouge à épaulettes, le Bruant chanteur, le Canard colvert, le Chardonneret jaune, l'Étourneau sansonnet, le Geai bleu, le Jaseur d'Amérique, le Moqueur chat, l'Oriole de Baltimore, le Martinet ramoneur, le Quiscale bronzé, la Paruline jaune et le Viréo aux yeux rouges. Toutes ces espèces, sauf le Martinet ramoneur, sont communes et assez abondantes dans le sud du Québec et il est très normal de les retrouver dans des habitats de parcs urbains à Lachute. Le Martinet ramoneur, espèce classée **menacée** au Canada par le COSEPAC et par la LEP (Loi sur les espèces en péril) et observé durant 5 des 6 inventaires, est très rare dans le sud du Québec montrant toute l'importance du secteur de Lachute pour la survie de cette espèce. Au Québec, cette espèce est **présentement classée susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable**.

1.4 Limites de ces inventaires

Les inventaires conduits ce printemps sont un reflet des espèces qui utilisaient les parcs inventoriés durant la période des inventaires et susceptibles d'être détectées au début du jour soit la période d'activités intenses d'une majorité d'espèces d'oiseaux. Cependant, plusieurs espèces sont absentes et certains groupes d'espèces sont sous-représentés ou absents de ces inventaires dûs à leur comportement de migration, de reproduction ou d'activité journalière. Ainsi, les oiseaux nocturnes ou de fin de soirée (ex: hiboux, chouettes, engoulevents, Bécasse d'Amérique) et les oiseaux dont la migration s'est effectuée principalement avant les inventaires (ex: plusieurs espèces de parulines et de grives), ont été sous-représentés même s'ils utilisent ces parcs régulièrement lors de leur migration printanière. De plus, les oiseaux de proies diurnes comme les faucons, les éperviers et les buses sont aussi absents de ces inventaires de par leur comportement très furtif. Pour faire ressortir la présence de ces oiseaux, des inventaires spécifiques et adaptés aux différentes espèces ou groupes d'espèces devraient être réalisés dans le futur.

Si des inventaires de même nature étaient à réaliser dans le futur pour ces parcs ou d'autres espaces verts municipaux, il faudrait les entreprendre dès la fin avril ou début mai pour maximiser le nombre d'espèces rencontrées et ainsi avoir un portrait plus réaliste des espèces présentes.

1.5 Notes sur certaines des espèces rencontrées lors des inventaires

1.5.1 Hirondelle bicolore et Merlebleu de l'Est: nicheurs confirmés au parc Richelieu

Ces espèces n'étaient pas présentes au parc Richelieu auparavant. Certaines observations lors des migrations avaient été faites, mais aucune nidification n'avait été confirmée par manque de sites de nidification disponibles. L'installation récente de nichoirs par DOA en 2016 a procuré des sites de nidification de qualité pour ces deux espèces. Leur utilisation dès le premier printemps après leur installation démontre bien toute l'importance de cette mesure pour aider ces espèces en grand déclin depuis des décennies. Au moins un couple nicheur de Merlebleu de l'Est et trois d'Hirondelle bicolore ont été aperçus utilisant les nichoirs à chaque année au parc Richelieu. De plus, des nichoirs installés à proximité pour les mêmes espèces sur le site des prises d'eau de la Ville de Lachute sur le chemin Dunany sont aussi grandement utilisés depuis leur installation. Il sera important d'ajuster le nombre de nichoirs sur le terrain avec la croissance de la population à venir et les sites disponibles. Les futures visites et suivis des nichoirs installés vont nous renseigner sur la productivité annuelle des nichoirs installés au parc Richelieu. Le parc Mady, quoique plus petit, pourrait aussi bénéficier de l'installation de 2 ou 3 nichoirs à Hirondelle bicolore / Merlebleu de l'Est installés dans la partie centrale dégagée pour ainsi permettre à quelques couples de s'y établir.

1.5.2 Bihoreau gris, Butor d'Amérique, Marouette de Caroline, Râle de Virginie, Gallinule d'Amérique et Héron vert:

Ces 6 espèces ont été observées dans la zone d'arbustaie / saulaie humide présente sur le terrain municipal adjacent au parc Richelieu (Figure 2). Cette zone était inondée lors des inventaires d'oiseaux due à la crue printanière exceptionnelle de la rivière du Nord ce printemps, ce qui a attiré ces oiseaux grandement associés aux milieux humides. En temps normal, ces espèces n'auraient probablement pas été présentes à cet endroit. Par contre, le Bihoreau gris et le Héron vert retrouvent un habitat de nidification et d'alimentation de choix aux abords du petit lac Émilie tout juste à l'est du parc Richelieu et le long de la rivière du Nord, car les arbres qui bordent ces plans d'eau et dont les branches se retrouvent pendantes au-dessus de l'eau, sont des habitats de chasse et de nidification de choix pour ces deux espèces de héron. Ces espèces étant assez rares sur le territoire argenteuillois, leur présence devrait être significative dans les décisions futures pour la protection et l'aménagement de ce secteur.

1.5.3 Martinet ramoneur:

espèce menacée au Canada
espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec
espèce en alimentation en vol au-dessus des 2 parcs
IOG de 5/6

Le martinet ramoneur a subi des baisses d'effectifs de l'ordre de 98% dans les 40 dernières années. Le manque d'insectes volants (unique source de nourriture) dû à l'épandage massif d'insecticides en milieux ruraux et urbains et le manque de cheminées adéquates et accessibles pour sa nidification ont fait en sorte que cet oiseau est devenu très rare partout dans son aire de distribution. Tout particulièrement, la Ville de Lachute est d'une importance capitale pour la survie de cette espèce dans le sud des Laurentides,

car un estimé de 5 à 8 couples nicheurs se retrouvent sur son territoire. Notre étude sur cette espèce, présentement en cours, nous donnera l'heure juste quant au nombre de couples nicheurs, les cheminées utilisées et le potentiel de nidification pour cette espèce sur tout le territoire argenteuillois où on estime à un maximum de 20 couples la population reproductrice.

2 Interventions proposées pour favoriser la présence des oiseaux

Plusieurs aménagements et interventions peuvent être entrepris pour favoriser la présence des oiseaux et leur reproduction dans les deux parcs Richelieu et Mady. Cette section se veut une liste d'actions concrètes à réaliser sur le terrain et qui favoriseront la présence et la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux dans les deux parcs. Ainsi, en favorisant la présence des oiseaux dans ces parcs en améliorant leur survie et leur reproduction, on favorisera le maintien des populations au niveau local tout en rendant accessibles ces oiseaux aux ornithologues pour leur observation.

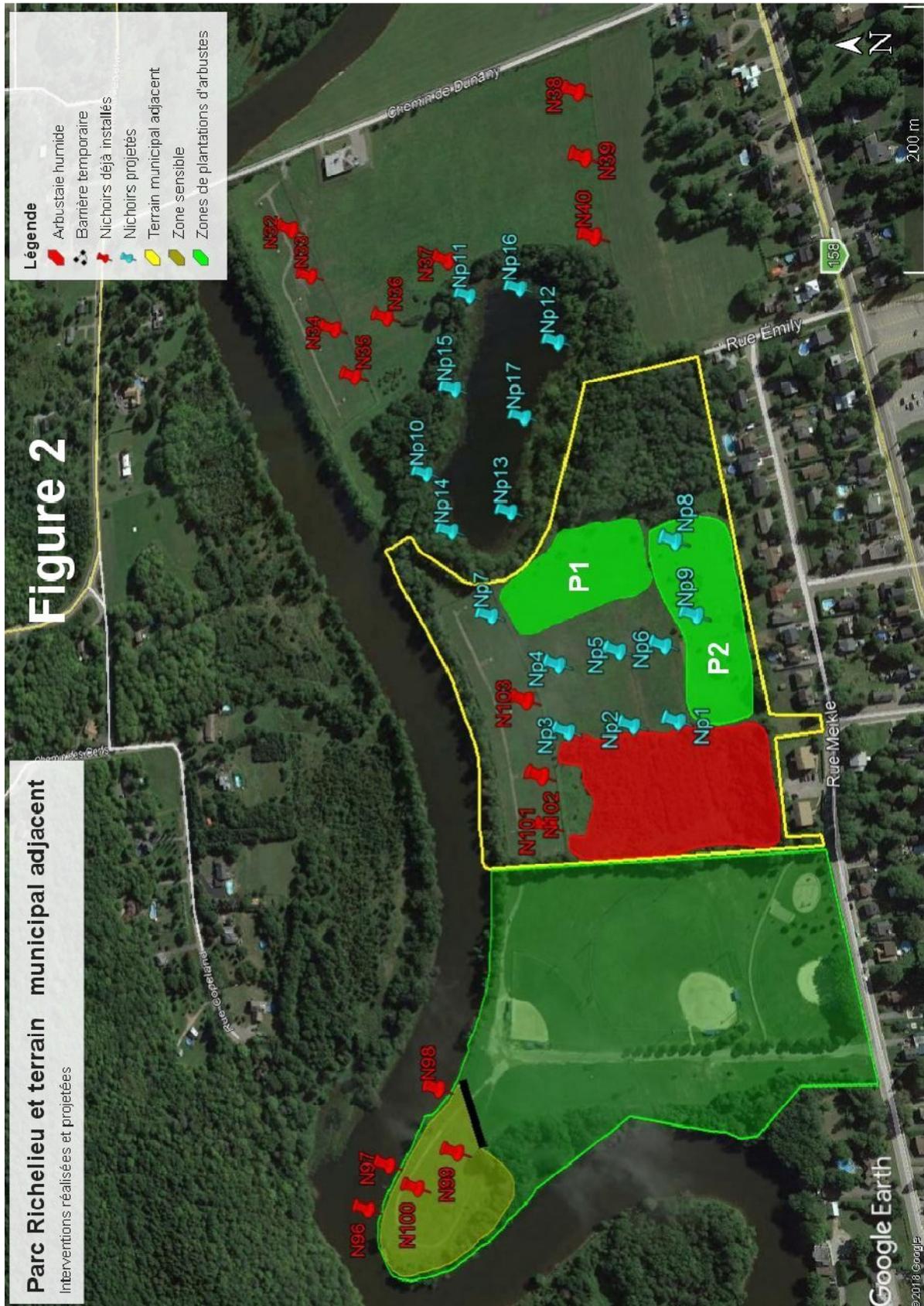
2.1 Parc Richelieu (se référer à la carte de la Figure 2)

Le parc Richelieu en lui-même comporte peu d'attrait ou de potentiel pour la présence et la reproduction des oiseaux. Cependant, le bras de terre à l'extrémité nord du parc (zone sensible) et laissé en foin naturel ainsi que les rangées d'arbres matures qui bordent le parc, principalement le long de la rivière du Nord, sont à conserver intégralement.

2.1.1 Zone sensible:

Cette zone sensible est une bande de terre laissée en foin naturel (hautes graminées) et qui attire plusieurs espèces d'oiseaux tant pour les deux migrations que pour leur nidification. Cinq nichoirs de DOA y sont installés et utilisés régulièrement par les Hirondelles bicolores et les Merlebleus de l'Est. La prairie naturelle sert à plusieurs espèces champêtres qui nichent au sol ainsi qu'au chevalier grivelé. De plus, les berges escarpées qui donnent sur la rivière du Nord sont des endroits parfaits pour accueillir des nids d'Hirondelles de rivage et de Martin-pêcheurs d'Amérique. En 2018, un couple d'Hirondelles à ailes hérissées (espèce nicheuse très rare au Québec) a niché dans la berge du côté est de la zone sensible. Il serait très important d'éviter les dérangements et les piétinements dans cette zone durant la reproduction, idéalement du 15 avril jusqu'au 15 juillet, car les oiseaux qui nichent au sol et dans les nichoirs sont en nidification pour la plupart d'entre eux jusqu'à la fin juin / début juillet. Une barrière temporaire pourrait être érigée pour empêcher l'accès à cette zone et des pancartes pourraient être installées pour expliquer le pourquoi de cette mesure temporaire (3 mois seulement) qui pourrait faire une grande différence pour plusieurs couples nicheurs. Il faudrait aussi ne jamais couper la végétation de cette zone, car les tiges mortes de l'année précédente sont utilisées par les oiseaux nicheurs hâtifs pour cacher leurs nids en début de saison avant la croissance de la nouvelle végétation.

Figure 2 : Parc Richelieu et terrains municipaux adjacents: interventions réalisées et projetées.



Il serait intéressant de planter quelques aubépines (8 à 10) au tout début de la zone sensible (partie sud) pour favoriser la nidification des espèces d'oiseaux qui nichent dans les arbustes en milieu ouvert comme les Parulines jaunes et masquées et les Jaseurs d'Amérique.

2.1.2 Les rangées d'arbres:

De belles rangées d'arbres sont présentes en périphérie du parc Richelieu et le long de la rivière du Nord. Ces arbres, pour la plupart assez matures, attirent plusieurs espèces d'oiseaux tant pour leur alimentation que pour leur reproduction. Ils facilitent aussi leurs déplacements en fournissant des sites de protection pour passer aux habitats adjacents comme par exemple du côté nord de la rivière. Ces arbres doivent être protégés intégralement. Entre autres espèces, plusieurs nids de Tyran tritri y sont construits chaque année. Heureusement que la grande majorité de ces arbres n'a que très peu d'intérêt pour les castors.

2.2 Les terrains municipaux adjacents au parc Richelieu (se référer à la carte de la Figure 2)

2.2.1 Ajout de nichoirs:

Plusieurs nichoirs du réseau de nichoirs de DOA sont déjà installés avec succès depuis 2016 tant dans le parc Richelieu que sur les 2 propriétés de la Ville de Lachute où on retrouve des installations de prise d'eau potable. Plusieurs autres nichoirs pourraient être installés pour compléter et augmenter la population nicheuse de ce secteur. Ainsi, sur les terrains adjacents au parc Richelieu (délimités en jaune sur la carte), environ 9 nichoirs pour l'Hirondelle bicolor et pour le Merlebleu de l'Est pourraient être installés dès l'automne 2019 ou l'hiver 2020 et seraient donc disponibles pour la prochaine saison de reproduction du printemps 2020. Le petit Lac Émilie serait aussi un endroit de prédilection pour l'ajout de nichoirs pour l'Hirondelle bicolor, mais aussi pour le Canard branchu qui est présent régulièrement dans ce secteur, mais qui ne trouve pas de site pour nicher. D'ailleurs, aucune couvée n'a été observée dans les dernières années à cet endroit. Il serait possible d'y installer dès cet hiver, 4 nichoirs pour Canards branchus et 4 pour Hirondelles bicolores. Au total, ce secteur pourrait recevoir plus de 17 nouveaux nichoirs pour 3 espèces différentes. Ces installations peuvent être complétées pour l'hiver 2020 ou échelonnées sur 2 ou 3 ans.

2.2.2 Coupe de la végétation par les propriétaires de la rue Meikle:

Plusieurs propriétaires de la rue Meikle et dont le terrain est contigu au terrain municipal adjacent au parc Richelieu, coupent l'herbe sur la propriété de la Ville de Lachute et ainsi allongent leurs terrains "illégalement". Dans le cadre de prises de décisions pour favoriser la présence des oiseaux dans les espaces verts de la municipalité, il faudrait prévenir les propriétaires d'arrêter de couper l'herbe au-delà de leur propriété. Cette mesure servira à renouveler la végétation naturelle et à offrir plus de superficies aux oiseaux qui nichent et se nourrissent au sol en milieu de prairie. Cette superficie ajoutée à l'espace vert présent ne serait pas négligeable soit environ 1.1 ha. Cette section serait alors disponible et parfaite pour effectuer des plantations d'arbustes fruitiers et de nidification.

2.2.3 Plantations d'arbustes fruitiers et de nidification:

Pour favoriser l'attrait de ce site par les espèces frugivores, il serait fort important de planter des essences fruitières indigènes et prisées par plusieurs espèces d'oiseaux. Deux zones seraient à privilégier soit les zones P1 et P2. Ces deux zones devraient être plantées de différentes essences d'arbustes fruitiers offrant une nourriture présentement absente dans ce secteur. Privilégier les arbres fruitiers et les arbustes de plus grande taille pour le secteur P1 et les essences arbustives plus basses pour le site P2. Aussi, des arbustes utiles pour la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux devraient être plantés éparpillés en quinconce dans les deux zones pour favoriser l'attrait de plusieurs espèces durant la reproduction. Ces arbustes favorisent la construction des nids en offrant des sites sécuritaires contre les prédateurs et le dérangement. Les essences à privilégier (Tableau 4), sont grandement appréciées par plusieurs espèces d'oiseaux et sont d'une rusticité plus grande que la zone 5a de Lachute.

Tableau 4 : Liste des essences d'arbres et d'arbustes fruitiers à privilégier pour les oiseaux pour les divers sites de plantation potentiels aux parcs Richelieu et Mady et sur les terrains municipaux adjacents au parc Richelieu, Ville de Lachute.

Nom français	Nom scientifique	Zone	Port	Fructification	Disponibilité*
Sorbier d'Amérique	<i>Sorbus americana</i>	2a	arbre	A	J-F-M-A
Amélanchier d'Amérique	<i>Amelanchier canadensis</i>	3a	arbre	J-J	J-J
Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginiana</i>	2b	arbre	J-J-A-S-O	J-A-S-O-N-D
Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pennsylvanica</i>	2a	arbre	J-J-A-S	J-A-S-O-N-D
Amélanchier d'Amérique	<i>Amelanchier canadensis</i>	2a	arbuste	J-J	J-J
Viorne trilobée (pimbina)	<i>Viburnum trilobum</i>	2a	arbuste	A-S-O	A-S-O-N
Viorne cassinoïdes	<i>Viburnum cassinoides</i>	2a	arbuste	A-S-O	A-S-O-N
Viorne à feuilles d'aulne	<i>Viburnum alnifolium</i>	3b	arbuste	A-S-O	A-S-O-N
Sureau blanc	<i>Sambucus canadensis</i>	3a	arbuste	J-A-S	J-A-S-O
Sureau rouge	<i>Sambucus pubens</i>	3a	arbuste	J-A	J-A-S-O
Aubépine subsoyeuse	<i>Crataegus submollis</i>	4a	arbuste	S-O	F-M-A
Aubépine egot-de-coq	<i>Crataegus crus-galli</i>	3a	arbuste	S-O	F-M-A
Aronie noire	<i>Aronia melanocarpa</i>	3a	arbuste	A-S-O-N	S-O-N-D

*Disponibilité: disponibilité des fruits pour les oiseaux

2.2.4 Protection de l'arbustaie / saulaie humide:

Une petite arbustaie / saulaie est présente sur le terrain adjacent au parc Richelieu et s'étend sur quelque 1.6 ha. Cette section représente un habitat rare dans le secteur et est très utile pour l'alimentation et la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. En plus des espèces aquatiques retrouvées ce printemps à cet endroit (voir section 1.5.2), le moucherolle des saules n'a été observé que dans cette arbustaie/saulaie durant les inventaires. Cette zone est à protéger intégralement; aucune plantation ni coupe ne devrait y survenir. Idéalement, s'il est possible d'y conserver environ 30 à 45 cm d'eau jusqu'à la mi-juillet ce serait idéal comme habitat pour plusieurs espèces aquatiques

attirées par ce type d'habitat comme observé lors des inventaires de ce printemps (voir section 1.5.2).

Les deux espèces d'aubépines apparaissant dans le tableau 4 représentent les essences à privilégier pour offrir des arbustes pour la nidification des oiseaux. Les aubépines sont des arbustes denses et parsemés de piquants allongés et solides qui aident à protéger les nids des prédateurs et du dérangement. Ces essences offrent aussi des fruits durs qui deviennent disponibles en hiver après quelques périodes de gel et de dégel. D'autres essences indigènes d'aubépines seraient aussi intéressantes; seule la disponibilité des plants en pépinières favorisera l'utilisation d'une essence plutôt qu'une autre. Les autres essences fruitières listées dans le Tableau 4 sont toutes grandement appréciées par les oiseaux frugivores et les plantations de ces arbustes devraient être réalisées en îlots de 2 ou 3 essences différentes. Quelques arbres fruitiers figurent dans le Tableau 4. Ces arbres devraient être plantés à des endroits où d'autres arbres déjà en place peuvent les protéger des grands vents lors de leurs premières années d'existence et où l'espace est adéquat.

2.2.5 La prairie centrale:

La partie centrale de ce terrain municipal est composée d'une prairie d'herbacées semi-humide de basse à moyenne hauteur avec une zone de graminées hautes et denses qui devrait être conservée intacte sans y faire de plantation. Cette zone représente un habitat différent de ce qui se retrouve à proximité et est important pour plusieurs espèces d'oiseaux champêtres qui nichent au sol; d'ailleurs, le Butor d'Amérique (rare dans la région) le Bruant chanteur, le Bruant des prés et le Chevalier grivelé y ont tous été observés lors des présents inventaires et y sont peut-être déjà nicheurs. Aucune coupe de végétation ni aucune plantation ne devraient y avoir lieu.

2.2.6 Le petit boisé à l'extrémité est:

Un tout petit boisé d'arbres assez matures de superficie de 1.4 ha est présent sur ce terrain. C'est le seul boisé d'importance dans ce secteur au sud de la rivière du Nord. Un sentier emprunté par des VTT y a été ouvert. La protection intégrale de ce boisé devrait se refléter par un accès interdit aux VTT (ou tout autre véhicule), l'interdiction de toute coupe d'arbres et favoriser la tranquillité pour la nidification des oiseaux de proie (épervier brun, petite buse, épervier de Cooper). Ces oiseaux de proie recherchent ce genre de petits boisés isolés et proches des sources de nourriture retrouvées le long de la rivière du Nord et près des habitations où des mangeoires attirent des oiseaux en hiver.

2.3 Parc Mady (se référer à la carte de la Figure 3)

2.3.1 Ajout de nichoirs:

Le parc Mady est assez petit et peu de possibilités s'offrent à nous pour l'ajout de nichoirs pour les espèces qui nichent dans des cavités. Cependant, le centre du parc est une zone dénudée à végétation inexistante ou basse et cet endroit conviendrait très bien pour installer des nichoirs pour Hirondelles bicolors et Merlebleus de l'Est. Deux ou 3 nichoirs pourraient être installés sur des supports plantés dans le sol, dont 1 sur la butte de terre présente à cet endroit. Aussi, dans la zone mature en pente, 4 nichoirs pour Troglodyte familier pourraient être installés. La Mésange à tête noire pourrait aussi utiliser ces nichoirs.

Plusieurs herbacées et graminées bordent le sentier à plusieurs endroits. Cette végétation dense et haute est visuellement plaisante et offre une zone tampon et de protection aux oiseaux contre les dérangements. De plus, plusieurs de ces espèces végétales ont des fleurs ou produisent des graines qui attirent bon nombre d'espèces d'oiseaux. Cette végétation est à conserver et à protéger durant les travaux de ménage, d'éclaircissement de la végétation et de plantation.

2.3.2 Zone centrale dénudée:

Cette zone représente un habitat différent de ceux que l'on retrouve tout autour du parc et convient donc à d'autres espèces. Ainsi, le Pluvier kildir y a niché ce printemps. Le Bruant chanteur et le Chevalier grivelé pourraient aussi y nicher éventuellement. Par contre, l'importance de cette zone dénudée vient surtout du fait qu'elle permet l'accessibilité à une multitude d'insectes dont se nourrissent plusieurs oiseaux au sol. C'est le cas entre autres des bruants, du Merle d'Amérique, des moqueurs, du Merlebleu de l'Est, du Pluvier kildir et bon nombre d'oiseaux granivores et insectivores en migration. Il serait donc intéressant de laisser cette zone comme elle est présentement et vérifier la colonisation de la végétation afin d'en faire un contrôle régulier pour la maintenir basse.

La présence de tiges de Roseau commun (*Phragmites communis*), plante envahissante néfaste pour les plantes indigènes et d'aucune utilité pour les oiseaux à part comme dortoirs lorsque présentes en grande superficie et en très grande densité, nous inquiète beaucoup. Il serait primordial de couper les tiges de roseau commun à tous les étés et régulièrement pour empêcher cette plante d'envahir le site. Présentement, sa présence est éparse et il est donc grand temps de débiter son contrôle avant qu'il ne soit trop tard. L'éradication de cette plante est très difficile, voire impossible, car cette plante se reproduit majoritairement par ses rhizomes qui gagnent du terrain sous le sol.

2.3.3 Plantations d'arbustes fruitiers et de nidification:

Le site possède quelques cerisiers indigènes, mais le manque d'arbustes fruitiers est flagrant. Bon nombre d'oiseaux sont frugivores en été et en automne et le manque de fruits disponibles peut engendrer la désertion du parc par de nombreux oiseaux. Plusieurs zones

Figure 3 : Parc Mady: interventions projetées.



seraient à végétaliser par des arbres et arbustes fruitiers (Tableau 4). De plus, des arbustes servant principalement à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux comme les aubépines, seraient grandement utilisés à ce parc. Les plantations devraient être en îlots de 2-3 essences différentes allant d'un gradient de hauteur décroissant en se rapprochant du sentier. Les aubépines devraient être plantées, éparpillées partout dans le parc, en groupe de 2, 3 ou 4.

Un entretien normal sur 4-5 ans devrait être réalisé pour maximiser la croissance des plants. Ainsi, un désherbage et la coupe de tiges compétitrices est essentiel pour assurer la réussite des plantations. Les cerfs et les castors, friands de ces essences, sont très peu ou pas présents dans ce parc; aucune protection ne serait nécessaire pour protéger les plants du broutage. Cependant, il faut rester vigilant de leur présence et des dommages qu'ils peuvent causer, car un seul individu peut ruiner toute une plantation en quelques jours.

Toutes les essences fruitières qui figurent au Tableau 4, offriront des fruits aux oiseaux à la fin de l'été, durant tout l'automne et une partie de l'hiver soit durant le moment crucial de la migration automnale et de la période de froid intense. Il est important de toujours choisir des essences indigènes et adaptées à nos climats. Bien vérifier la zone de rusticité pour choisir les meilleures essences selon les sites de plantation. La Ville de Lachute est en zone de rusticité **5a** donc choisir des essences de rusticité **5a** et plus (ex: **4a, 3a et 3b**). Ces essences sont des essences qui, généralement, sont en manque évident dans les milieux naturels du sud des Laurentides et sont très prisées par les oiseaux. Leur présence attirera multitudes d'oiseaux pendant plusieurs mois tant que des fruits sont disponibles. Même les aubépines qui seront surtout utilisées comme sites de nidification par plusieurs espèces d'oiseaux, offriront des fruits durs et persistants qui seront disponibles à la fin de l'hiver, car des périodes de gel et de dégel sont nécessaires pour ramollir ces fruits et les rendre disponibles aux oiseaux. C'est aussi le cas du Sorbier d'Amérique.

La majorité des essences du Tableau 4, sont disponibles à la *Pépinière Rustique* de St-Adolphe d'Howard ou à la *Pépinière aux Arbres Fruitiers* de Rawdon, toutes deux spécialisées dans les essences rustiques indigènes du Québec. Des pépinières généralistes, mais de grande taille peuvent aussi avoir certaines de ces essences végétales en disponibilité régulière.

2.3.4 Préparation des sites de plantation et dégagement de la végétation:

Tous les sites de plantation au parc Mady doivent être préparés auparavant. Ainsi, un désherbage minimal et la coupe d'arbustes morts, moribonds, envahissants ou inutiles sont à réaliser avant de planter les arbustes fruitiers pour favoriser la croissance et la survie des plants. Principalement, beaucoup de branches mortes et de troncs morts de vinaigriers sont présents partout dans le parc Mady. Aussi, beaucoup de troncs morts jonchent le sol ou sont enchevêtrés dans d'autres arbres. Le dégagement de la végétation de ces arbres morts ou moribonds est essentiel pour laisser la végétation naturelle pousser sainement et prendre toute leur place. Quelques îlots de vinaigriers sont en bonne santé et peuvent être laissés en place. Il faudrait bien identifier ces îlots pour ne pas les détruire inutilement.

2.3.5 Ménage du parc:

Éparpillée un peu partout dans le parc, de l'ancienne machinerie jonche le sol. Ces débris sont visuellement déplaisants et dans bien des cas, empêchent la végétation de bien pousser. Aussi, une multitude de branches, arbustes, troncs morts se retrouvent un peu partout au sol. Il serait important de retirer tous ces débris du sol pour favoriser un impact visuel intéressant et pour laisser la végétation croître plus aisément.

2.4 Travaux pouvant être effectués par DOA

DOA peut effectuer plusieurs travaux pour les parcs Mady et Richelieu et sur les terrains municipaux adjacents au parc Richelieu pour améliorer les habitats et favoriser la végétation et la présence des oiseaux. Ces travaux peuvent s'effectuer soit à l'automne 2019 ou en hiver/printemps 2020. Sur demande, une estimation des coûts sera réalisée pour ces travaux. Il est important de mentionner que pour les plantations qui doivent idéalement être faites au printemps, il faut déterminer à l'automne précédent, le nombre de plants de chacune des essences à planter pour pouvoir planifier les plantations du printemps et surtout pour commander et réserver les plants dans les pépinières spécialisées en arbustes fruitiers indigènes.

2.4.1 Parc Richelieu

- **Plantation d'arbustes fruitiers dans la zone sensible** (prise en charge et/ou réalisation)
 - identification des plants sur le terrain à l'aide de piquets de couleur (automne 2019)
 - préparation du site: désherbage, (automne 2019)
 - effectuer les plantations (printemps 2020)

2.4.2 Terrains municipaux adjacents au parc Richelieu:

- **Installation de 19 nichoirs pour Hirondelles bicolores / Merlebleus de l'Est et canards arboricoles** (automne-hiver 2019)
- **Plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers** (prise en charge et/ou réalisation)
 - identification des plants sur le terrain à l'aide de piquets de couleur (automne 2019)
 - effectuer les plantations (printemps 2020)

2.4.3 Parc Mady:

- **Installation de 6 ou 7 nichoirs pour Hirondelles bicolores / Merlebleus de l'Est et Troglodytes familiaux** (automne 2019)
- **Plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers** (prise en charge et/ou réalisation)
 - identification des plants sur le terrain à l'aide de piquets de couleur (automne 2019)
 - préparation des sites: désherbage, coupe des tiges nuisibles (automne 2019)
 - effectuer les plantations (printemps 2020)

- **Ménage du parc** (prise en charge et/ou réalisation)
 - coupe et retrait des débris végétaux au sol: végétation morte et nuisible (automne 2019)
 - enlever les anciennes machineries avec l'aide de la Ville de Lachute (automne 2019)

La présence de DOA pour le désherbage, les coupes de végétation et le retrait des débris végétaux serait nécessaire pour ne pas enlever, couper ou détruire des arbres, arbustes ou végétation de bonne qualité et importants pour les habitats présents et la présence des oiseaux. L'identification des zones de plantation et des zones à protéger devrait se faire à l'automne tout juste avec les travaux de nettoyage et de plantation avec du ruban marqueur par DOA.

Si DOA a le mandat de plusieurs de ces travaux, nous demanderons l'aide de bénévoles AMIS de DOA pour nous aider et pour diminuer les coûts; particulièrement pour le ménage et la préparation des sites de plantation au parc Mady ainsi que pour effectuer les plantations pour les deux parcs.

3 Conclusion

Les inventaires d'oiseaux des parcs Richelieu et Mady à Lachute, sont les premiers pour ces parcs et sur le territoire de la Ville de Lachute. Ils constituent une première étape dans l'acquisition de connaissances sur les espèces d'oiseaux présentes dans notre région. La méthodologie employée simple et qui reflète les besoins de la Ville de Lachute peut facilement être répétée dans le futur ou employée à d'autres sites pour fins de suivis et de comparaisons. Des inventaires plus complets débutant plus tôt au printemps nous auraient permis de dénombrer beaucoup plus d'espèces au total.

Plusieurs interventions et travaux peuvent être réalisés à ces deux parcs pour améliorer les habitats présents et pour bénéficier aux oiseaux et aux ornithologues de la région en favorisant leur présence, leur reproduction et leur accessibilité. Ces travaux peuvent être pris en charge et exécutés par DOA sur demande de la Ville de Lachute. Une estimation des coûts sera envoyée sur demande. L'ajout de nichoirs aux deux parcs serait fort intéressant et contribuerait à faire grandir le réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) en produisant plusieurs couvées annuellement. D'ailleurs, l'installation récente de nichoirs de DOA au parc Richelieu pour l'Hirondelle bicoloré et le Merlebleu de l'Est, est déjà une réussite.



Martin Picard, M.Sc., biol. faun.
directeur général de DOA
16/07/2019